

**ANNEXE**  
**au Règlement Intérieur**  
**18<sup>e</sup> Open International d'Échecs de Noël**  
**de MONT de MARSAN**

**Protocole sanitaire COVID-19**

Le protocole sanitaire ci-dessous est mis en place par les organisateurs du 18<sup>e</sup> Open International d'Échecs de Noël de MONT de MARSAN pour garantir aux joueurs, aux organisateurs et aux arbitres les conditions optimales de sécurité vis-à-vis de la propagation du virus COVID-19. Le Directeur du Tournoi et l'arbitre font office de COVID-Manager.

**Présentation**

**Respect du protocole**

En participant à la compétition les joueurs s'engagent à respecter strictement les gestes barrières habituels et ce protocole sous peine d'exclusion immédiate et sans appel.

**Responsabilité**

L'Échiquier Montois met en œuvre les meilleures conditions pour garantir la sécurité des joueurs et décline toute responsabilité en cas de contamination.

**Affichage**

Le protocole et les gestes barrières sont affichés à proximité de toutes les tables de jeu.

**Evolution du protocole**

En cas de modification des consignes des autorités sanitaires, de la mairie de MONT DE MARSAN, Ou de la FFE, le protocole sanitaire peut être assoupli ou renforcé.

**Salle de jeu**

**Accès à la salle de jeu**

L'accès à la salle de jeu est conditionné par la présentation d'un pass sanitaire valide. Il sera contrôlé par l'application « TousAntiCovid » ou à défaut en vérifiant que l'une des 2 conditions suivantes soit bien remplie :

- Schéma vaccinal complet de plus de 2 semaines : QR code ou certificat de vaccination
- certificat de test négatif de moins de 24h.

L'accès et la sortie de la salle de jeu se fait par un sens de circulation indiqué par un itinéraire fléché.

L'accès à la salle de jeu est accessible aux joueurs, arbitres, et organisateurs, accompagnateurs et spectateurs.

**Ventilation de la salle**

La salle de jeu est ventilée au maximum par le maintien des portes en position ouverte, entre la fin des parties du matin, et le début des parties de l'après-midi.

**Déroulement des parties**

Les joueurs se saluent, et se souhaitent une bonne partie sans se serrer la main, puis les parties se déroulent « normalement ».

Les joueurs ont obligation de se passer les mains au gel hydro-alcoolique avant et après les parties ainsi qu'à l'issue de chaque déplacement en retournant à leur place.

L'observation de la partie se par les autres joueurs se fait dans le respect des gestes barrières.

### **Désinfection entre les rondes**

Les Tables, chaises, pendules, plateaux, et pièces sont désinfectées entre chaque partie par les organisateurs par pulvérisation d'un désinfectant aérosol (temps d'action : 15 mn).

### **Protection des personnes**

Le port du masque est obligatoire dans tous les endroits clos pour tous (joueurs, organisateurs, arbitres et accompagnateurs).

Le masque doit impérativement être correctement porté, couvrant la bouche et le nez.

Les joueurs ainsi que toutes les personnes présentes apportent leur masque en nombre suffisant pour toute la durée de la compétition.

Cette obligation s'applique à tous, quel que soit l'âge (les jeunes de moins de 11 ans doivent également porter le masque).

La prise de boisson ou de repas est interdite à la table jeu durant la partie.

Du gel hydro-alcoolique est mis à la disposition durant toute la compétition.

### **Sanitaires**

L'usage des sanitaires est de la responsabilité des joueurs et s'effectue en suivant le sens de circulation dans la salle.

Les organisateurs mettent à disposition des joueurs le matériel nécessaire.

**Merci d'avance  
pour votre compréhension,  
pour votre contribution à la santé de tous !**